THG PARIS

MineralStone

# Notice d'entretien

Matériau composite à base de charges naturelles minérales et de résines renforcées.

Complexe de 10mm d'épaisseur, la structure du MineralStone™ ainsi que les gelcoats utilisés sont appropriés à la fabrication des pièces sanitaires.

Référence : AS1 & AS2

## Entretien quotidien

Nettoyer la surface avec un chiffon ou une éponge humide non abrasive.

Eliminer les salissures légères avec des produits détergents liquides classiques ou crème d'argile (100% d'origine naturelle).

Après le nettoyage, rincer soigneusement la surface à l'eau claire.

Les dépôts de calcaire se retirent facilement avec du vinaigre blanc ou des produits anti-calcaires spéciaux. Pour retirer les substances graisseuses, optez pour des nettoyants alcalins comme par ex. un produit vaisselle classique.

En cas d'encrassement plus prononcé, utiliser des produits liquides ammoniaques ou produits à vaisselle classique. Eviter toutefois de maintenir ces produits en trop long contact avec la surface à nettoyer.

Pour l'élimination de rayures superficielles :

- sur une surface brillante : utiliser un polish à voiture avec un chiffon doux

- sur une surface mate : utiliser une éponge abrasive (type scotchbright) avec un nettoyant abrasif.

## Restrictions

L'utilisation de produits abrasifs et agressifs est à proscrire (Poudres à récurer, brosses, éponges abrasives...)

Ne pas poser de cigarettes allumées, ne pas couper ou tailler directement sur la surface. Ne pas utiliser de racloir métalliques.

## Champs d'application de la garantie

Nos produits sanitaire sont garantis 5 ans sous conditions ci-après définies :

- Installation par des professionnels, conformément aux règles de l'art, aux normes et DTU,
- Utilisation conforme de leurs destinations et aux prescriptions d'utilisation,
- Entretien régulier par l'utilisateur selon les consignes d'entretien.

## Exclusion de la garantie

- Usure normale ou à la détérioration par des corps étrangers véhiculés par l'eau,
- Gel et dommages qui en résultent,
- Choc accidentel par négligence ou intentionnel,
- Utilisation de produits corrosifs ou abrasifs pour le nettoyage,
- Mauvaise installation.

## Prise en charge de la garantie

Aucun retour de marchandises (baignoire, vasque, plan-vasque, receveur) ne pourra être effectué sans l'accord préalable de THG. Les envois doivent être faits par l'expéditeur en port payé et adressés au service après vente de THG. Les produits doivent être emballés de manière à ne causer aucun coup ou détériorations. A réception les produits sont expertisés.

- Si le défaut est imputable à THG, il est soit réparé soit remplacé.
- Si le défaut n'est pas imputable à THG, un rapport d'expertise est rédigé, le produit pourra être réparé ou remplacé aux frais de l'expéditeur après acceptation.

Toute détérioration du produit pour retour ne sera pas couvert par la garantie.